

collectifs utiles à tout le quartier (ex : crèche, espace sportif, locaux associatifs, jardin public).

> **saisir les opportunités d'innovation sociale** (ex : habitat coopératif) ou d'innovation environnementale (ex : gestion innovante de l'espace public ou des infrastructures, notamment en terme de développement durable).

Un large dialogue entre la mairie et les différents acteurs locaux et associatifs doivent permettre d'alimenter et de préciser plus particulièrement les deux derniers points.

Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET

Liste de l'UMP, de l'UDI et du Modem dans le 14^e arrondissement

A l'exacte jonction entre le Paris artiste des théâtres de la Gaîté, des cafés historiques de Montparnasse et des ateliers des rues Campagne Première ou Boissonnade, **et un territoire d'excellence scientifique** autour notamment de l'Observatoire, de Cochin et Port Royal, le nouveau Saint-Vincent de Paul doit constituer le chaînon réunissant ces deux univers.

Cette ambition, je veux l'incarner dans une "**Cité des Arts et des Sciences**" pensée pour le quartier, pour le 14^e et au-delà.

J'entends créer sur ce site exceptionnel un quartier qui fasse le lien entre les hauts lieux des arts plastiques et ceux de l'excellence scientifique, **qui tire parti de l'histoire et du génie de ces lieux** en les inscrivant dans le quotidien, **qui draine plus de services pour ses habitants tout en participant au rayonnement de Paris.**

Le site fera cohabiter de façon inédite, en résidence-hôtel, **artistes, enseignants et chercheurs parmi les plus reconnus de leurs disciplines.** Des partenariats seront recherchés avec les institutions proches, notamment la **Fondation Cartier** dont je souhaite le maintien et l'extension en lien avec **un lieu de découverte des sciences** pour les plus jeunes générations, dans la lignée du Palais de la Découverte.

Au service du quartier, **des équipements nouveaux tels un auditorium aménagé dans la Chapelle du Saint-Esprit rénovée et une antenne du Conservatoire** y trouveront place, ainsi que des espaces commerciaux et un nouvel axe traversant. Deux bâtiments majeurs et des jardins seront également conservés et réhabilités.

Nous prévoyons **500 logements pour les familles**, auxquels s'ajouteront les logements des résidences de chercheurs et étudiants. **25 % seront des logements intermédiaires** (accès et loyers encadrés) et **25 % de logements sociaux**, respectant les règles et formes actuelles.

J'ouvrirai la concertation sur ce projet dès mon élection.

Carine PETIT

Liste Paris qui ose du 14^{ème} arrdt soutenue par Anne Hidalgo

Le futur quartier Saint Vincent de Paul doit être porteur d'intérêt général tant pour ses premiers voisins que pour l'arrondissement. La première de mes priorités est de faire en sorte qu'un aménageur public unique soit désigné.

Cet élément est essentiel et apporterait les garanties d'une concertation de qualité pour la définition équilibrée d'un projet global et innovant.

Je porte l'objectif pour ce site d'un éco quartier mettant en pratique l'innovation technique et architecturale pour répondre au projet d'une ville plus écologique.

Ce nouveau quartier doit également, selon moi, répondre à la préoccupation première des parisiens qui est le logement. Un programme équilibré devra être travaillé pour aboutir à une répartition juste et utile entre logements sociaux, privés et intermédiaires.

Ce nouveau quartier est une occasion unique d'apporter à l'ensemble du quartier de nouveaux équipements publics scolaires et sportifs notamment.

Il est aussi une occasion unique de répondre aux nouveaux besoins de la Fondation Cartier et de nous donner les moyens de préserver cette institution culturelle remarquable dans notre arrondissement.

Pour toutes ces raisons, la concertation devra être exemplaire : associer les riverains mais aussi les acteurs économiques, culturels concernés par les opportunités que porte ce site historique de notre arrondissement. Une maison du projet pourrait être ouverte dans laquelle une équipe d'urbanistes, de paysagistes et d'architectes travailleront avec les riverains, les enfants et les habitants de l'arrondissement concernés par ce projet. La participation des habitants, comme maîtres d'usage public, aux jurys d'architecture sera une de mes exigences. Les questions de la densité, de la hauteur, des espaces verts, de la préservation patrimoniale du site seront au cœur de la concertation en toute transparence.

Plusieurs fois sollicitées, les listes **Front de gauche** ainsi que **Front National** ne nous ont pas fait parvenir de contribution.

Saint-Vincent de Paul

**Votre quartier va changer,
Prenez son avenir en main!**



B
U
L
L
E
T
I
N
n°
4

**« Profession de foi »
des candidats aux
élections municipales
pour le site SVP**

JANVIER 2014

**Réunion ouverte aux
membres avec les
principaux candidats
jeudi 6 février à 18 h 30**
Participants & lieu sur www.saintvincentdepaul14.fr

ASSOCIATION POUR LE QUARTIER
SAINT-VINCENT DE PAUL 14^{ème}
www.saintvincentdepaul14.fr
52 rue Boissonnade – 75014 Paris
assoqsvp@gmail.com

L'association pour le Quartier Saint-Vincent de Paul 14^{ème} s'est constitué en juin 2013 pour (article 2 des statuts) *susciter les réflexions, débats et échanges ... relatif à l'aménagement de [ce] site et de son environnement. [Elle] sera en mesure de mener toutes actions publiques, citoyennes et apolitiques dans les domaines de l'occupation de l'espace, la mise en valeur du patrimoine et l'esthétique architecturale, la dimension sociale et culturelle ainsi qu'à l'organisation de la concertation ...*

Le 17 octobre, l'association a reçu, devant une centaine de ses membres, l'équipe municipale actuelle pour essayer de mieux comprendre les objectifs poursuivis. Le bulletin n°3 de l'association (cf. www.saintvincentdepaul14.fr) reprend les informations acquises, sans avoir obtenu, hélas, l'étude d'urbanisme lancée dès 2010 par la Ville de Paris, à grand prix (409.650€), malgré l'engagement public du Maire. Le 6/12, une *synthèse de documents plus récents* a été annoncée.

Fin novembre, l'association a adressé un courrier aux têtes de listes connues ou supposées aux élections municipales dans le 14^{ème} (*), pour connaître, de façon équilibrée leur projet pour cet ancien hôpital. La question posée était :

Comment insérer le nouveau quartier Saint-Vincent de Paul dans son environnement culturel, historique patrimonial et artistique, sans le dénaturer ? Quelles caractéristiques en terme de bâtiments à conserver, étendre (fondation Carrier) et nouveaux (type, usage, implantation, densité, hauteur, etc.), d'espace vert, de voies de circulation, etc. proposerez-vous le moment venu ? Quel type de concertation envisageriez-vous ?

(* Candidats sollicités : Célia BLAUDEL (EELV); Marie-Claire CARRERE-GEE (Divers droite - UMP); Leïla CHAIBI (Front de Gauche); Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET (UMP-L'alternative); Thiphaine LEOST (FN); Nicolas MANSIER (Centriste sans étiquette); Carine PETIT (PS-PCF)

Votre soutien et votre adhésion à l'association sont notre force collective !

Demandez le bulletin d'adhésion: assoqsvp@gmail.com

Retrouvez-le sur site: www.saintvincentdepaul14.fr

Celia BLAUDEL

Liste Europe Ecologie Les Verts - EELV

Nous, écologistes, souhaitons réaliser un véritable éco-quartier favorisant le vivre ensemble, la coopération et le respect d'un mode de vie durable.

Nous proposerons de créer des logements sociaux et privés accessibles à tous afin d'encourager la mixité sociale. Nous soutiendrons l'installation d'équipements destinés à diverses catégories d'âges (crèche, EPHAD). L'ensemble des bâtiments nouveaux et anciens devront respecter le Plan Climat Energie de Paris afin de limiter les consommations d'énergie. Des espaces de promenades seront créés, accessibles aussi bien aux résidents qu'aux habitants des rues environnantes, et seuls les modes de transports doux seront autorisés à pénétrer dans le quartier. La mutualisation de certains équipements d'usage quotidien (composteur, laverie, atelier...) participera à valoriser l'échange et le partage entre voisins.

Du fait de leur dimension historique, certains bâtiments devront être valorisés, comme le Pavillon de l'Oratoire et le bâtiment Pierre Robin. En ce qui concerne les autres bâtiments, nous proposons de lancer une étude énergétique et patrimoniale afin de pouvoir examiner les différentes hypothèses d'aménagement liées à leur conservation ou à leur démolition, totale ou partielle.

L'avenir d'un tel site ne peut se décider en cercle restreint. Il devra faire l'objet de débats aussi larges que possibles associant une grande diversité d'acteurs : conseils de quartier, experts en urbanisme et aménagement du territoire, associations, partis politiques, habitantes et habitants de la ville de Paris.

Marie-Claire CARRERE-GEE

Liste 100% 14 des élus d'opposition et de l'équipe UMP du 14^e

La création d'un nouveau quartier sur le site de l'hôpital St Vincent de Paul est une formidable opportunité pour le 14^e et pour Paris. Nous proposons de la placer sous le signe de l'exemplarité.

L'exemplarité dans l'intégration architecturale et sociale du nouveau quartier:

- le site doit être conçu de manière à s'intégrer harmonieusement au quartier existant (hauteurs, architecture des bâtiments, préservation des immeubles historiques en façade, densité d'habitat raisonnable, espaces verts) ;

- le site doit garder un lien avec la destination de l'ancien hôpital (implantation d'une crèche et d'une école, réservation de logements pour les personnels hospitaliers...).

L'exemplarité dans l'offre faite aux habitants actuels et à venir:

- le site doit proposer une mixité sociale réelle. Cela suppose la construction de logements privés, intermédiaires et sociaux, avec une priorité forte accordée au logement intermédiaire (50%).

- le projet devra accueillir commerces de proximité, artisans et jeunes entrepreneurs. Un Passage respectant l'esprit des célèbres « rues couvertes » pourra relier le quartier au boulevard Raspail.

- compenser le déficit du 14e en matière d'équipements culturels publics tout en valorisant son identité artistique, avec un auditorium abritant également des expositions d'arts plastiques. D'éventuels projets de la Fondation Cartier pourront naturellement s'y intégrer;

- compenser le déficit du quartier en matière sportive avec l'installation d'équipements sportifs (mini-terrains de foot, cours de tennis).

L'exemplarité dans la conduite du projet:

- le projet pour le nouvel éco-quartier de Saint-Vincent-de-Paul doit permettre de refonder la démocratie locale dans le 14e. Il sera finalisé en concertation avec les riverains et associations, et enfin soumis à un référendum local.

Nicolas MANSIER

Liste Ensemble pour le 14^{ème}

Le site de Saint-Vincent de Paul a une longue histoire puisque les bâtiments actuels, érigés de 1655 à 1996, témoignent d'une évolution continue.

Il convient de s'inspirer de cette histoire, en en préservant les éléments architecturaux les plus intéressants (plutôt situés du côté de l'avenue Denfert-Rochereau) mais aussi en continuant cette évolution.

Trois principes doivent guider cette transformation sans rupture :

> **aménager le site de manière équilibrée** : entre les différents types de logement pour tous les types de revenus (social, intermédiaire (social, intermédiaire et privé) mais aussi entre logements et activité économique (commerce de proximité et jeunes entreprises) ou activité social (ex : cabinet médical).

> **ouvrir le site et développer les interactions entre le site et le quartier** : en prévoyant des voies de circulation douce de desserte locale mais surtout en prévoyant des équipements

